



Les structures pour l'accueil des jeunes enfants (0 - 6 ans)

La Commune de **Mérenvielle** s'est organisée avec les communes voisines de **Lasserre-Pradère**, **Lévignac** et **Sainte-Livrade**, pour mettre en place un dispositif structuré à disposition des familles pour la prise en charge de ces jeunes enfants.

Les structures disponibles sont portées par la **Communauté de communes "Le Grand Ouest Toulousain"**, le **Sivom de la vallée de la Save** et la **commune de Lévignac**.

Elles permettent l'**accueil individuel** des enfants coordonné par le **Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s** ou **collectif** par la crèche intercommunale "**L'Arche des Bambins**" ou encore par le Centre social pour des **activités extrascolaires** et bien entendu par les écoles maternelles de Lévignac et de Lasserre-Pradère (cette dernière étant gérée par le Sivom). L'offre comprend également l'**accueil périscolaire et extrascolaire**.

Pour en savoir plus, vous pouvez **consulter la plaquette** récemment mise à jour, accessible par [ce lien](#).